



## **Assemblée communale du 12 décembre 2013**

### **Point 2.5**

## **Assainissement du quartier Les Vernes Raccordement au collecteur intercommunal EU**

---

Suite à l'élaboration de son plan général de l'évacuation des eaux usées (PGEE), la commune de Treyvaux doit assainir ses différentes zones raccordables au réseau des égouts publics. De plus, le PGEE mentionne un échéancier de réalisation. Le délai prévu pour l'assainissement de tous les secteurs raccordables est fixé entre 2012 et 2016.

Le quartier des Vernes fait partie de ces secteurs raccordables. Lors de la rénovation d'habitation hors de la zone à bâtir, le service de l'environnement (SEn) demande à la commune s'il existe une possibilité de raccorder ces habitations. En cas de refus, les permis de construire ou de rénover ne pourront pas être accordés.

Une demande de rénovation étant parvenue à la commune, l'étude de faisabilité du raccordement a été menée. De cette dernière, il s'avère qu'il faudra créer un collecteur de 400 mètres et d'un diamètre de 160 mm ainsi que la pose de six chambres de raccordement.

Les habitations du secteur pourront se brancher dans les chambres réalisées le long de la route communale Treyvaux - Arconciel.

<b>Investissement</b>	<b>50'000</b>
<b>Financé par prélèvement sur réserve</b>	<b>50'000</b>

### **Position du Conseil communal**

Le Conseil communal propose d'accepter cet investissement.